

Distr. RESTRICTED

PRS/2023/CRP.24

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International
Decade for the Eradication of Colonialism:
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

**Bali, Indonesia
24 to 26 May 2023**

**STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE
OF GABON**



Comité 24 (C24)
Déclaration du Gabon sur
la situation au Sahara Marocain.
Jeudi, 25 Mai 2023

Madame la Présidente,

1. Je voudrais à mon tour, au nom de la délégation gabonaise, vous féliciter pour la manière avec laquelle vous conduisez les travaux de ce séminaire régional du Comité des 24 que vous présidez.
2. Je voudrais également joindre voix aux délégations qui m'ont précédées pour remercier les autorités indonésiennes pour leur accueil si chaleureux.

Madame la Présidente,

3. Le Gabon reste profondément attaché au droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies et cela, plus encore dans le cadre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance des territoires qui font l'objet de nos échanges pertinents au sein de ce comité des 24.
4. Le processus d'autonomisation des peuples va de pair avec la libération de leurs territoires. Il doit être poursuivi jusqu'à l'obtention des résultats attendus.
5. En effet, les stratégies positives que nous appelons de tous nos vœux, doivent se vêtir d'une parfaite adaptation aux méthodes, qui correspondent aux défis et priorités du monde d'aujourd'hui.

Madame la Présidente,

6. Sur le cas particulier du Sahara marocain, je voudrais avant tout, saluer les efforts de M. Staffan De Mistura Envoyé Personnel du

Secrétaire General des Nations Unies, qui œuvre incessamment en faveur de la relance du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations Unies.

7. Son engagement pour la réussite de sa mission se distingue à travers les visites qu'il a effectuées, au cours de l'année 2022, au Maroc, en Algérie, en Mauritanie et dans les camps de Tindouf ainsi qu'à travers les consultations bilatérales informelles qu'il a mené durant le mois de mars de cette année.
8. Ce regain diplomatique est un signe encourageant qui appelle à la reprise du processus des tables rondes autour des 4 participants : le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario.
9. Nous exhortons l'ensemble de ces pays à s'engager tout au long de ce processus, dans un esprit de compromis, en vue de parvenir à une solution politique au différend régional sur le Sahara marocain, tel que recommandé par les résolutions du Conseil de sécurité.
10. Le Gabon salue et encourage l'initiative marocaine d'autonomie, car elle présente, des perspectives crédibles et rassurantes permettant non seulement de mettre fin à l'impasse politique actuelle, mais aussi de parvenir à une solution politique acceptable et négociée. Aujourd'hui plus d'une centaine de pays ont marqué leur soutien au règlement du différend proposé par le Royaume du Maroc.
11. Par ailleurs, cette initiative marocaine bénéficie d'un fort soutien international notamment celui du Conseil de Sécurité dont les résolutions successives ont toujours affirmé la crédibilité de celle-ci.

Madame la Présidente,

12. Il importe de souligner l'évolution positive de la situation sur le terrain : D'abord sur le plan politique, des représentants du Sahara marocain réélus démocratiquement lors du scrutin de septembre 2021, participent désormais aux différents séminaires régionaux du C24, y

compris celui auquel nous participons aujourd'hui : C'est un fait marquant qui mérite d'être relevé.

13. Ensuite sur le plan socioéconomique, le Maroc fournit des efforts permanents pour l'amélioration des conditions de vie des populations du Sahara marocain. Le Modèle de Développement lancé en 2015, a fortement impacté à la hausse, les indices de développement humain dans cette région.
14. A l'évidence, ces progrès socioéconomiques renforcent la coopération internationale dans la région : Aujourd'hui, près d'une trentaine de pays, de toutes les régions du monde, ont ouvert des consulats généraux à Laayoune et Dakhla. Je me réjouis que mon pays le Gabon en fasse partie.
15. Enfin, dans le domaine des Droits de l'Homme, nous observons tous, pour nous en féliciter, les réalisations substantielles du Maroc. Je citerai précisément le renforcement du rôle des commissions régionales du Conseil national des droits de l'homme à Laâyoune et à Dakhla, la coopération bilatérale avec le Haut-commissariat aux droits de l'homme, les organes conventionnels et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Je précise que ces efforts ont été salués par les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2654.

Madame la Présidente,

16. Le Gabon encourage le Maroc à poursuivre le respect du cessez-le-feu et sa coopération avec la MINURSO. Nous appelons toutes les autres parties à faire de même dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité de toute la région.
17. Enfin, le Gabon demeure préoccupé par la situation des populations des camps de Tindouf, en particulier des femmes et des enfants, le respect de leurs droits fondamentaux est une exigence qu'il importe de ne pas oublier.

Je vous remercie.